le mois en VO

février 2012

SOMMAIRE

- Un nouveau service
- Nouveaux horaires de collecte
- l'urbanisme a déménagé
- Agenda de février

BRÈVES

les médaillés d'honneur agricoles et du travail

La mairie demande à ses futurs médaillés d'honneur agricoles et du travail de bien vouloir se manifester. Elle aimerait en effet les inviter à la prochaine cérémonie mais la préfecture n'a pu, comme chaque année, lui fournir la liste, cette dernière étant confrontée à un problème informatique. La société prestataire de service qui a réalisé cette dématérialisation a perdu toutes les données en la matière.
Service protocole de la mairie :
05 56 75 75 06
service.protocole@mairie-villenavedornon.fr

LE MOIS EN VO • février 2012
numéro exceptionnel du VO magazine
ISSN : 1268-483X
Rue du prof. Calmette 33140 V. d'Ornon
05 56 75 69 10 / Fax : 05 56 75 75 05
communication@mairie-villenavedornon.fr
www.villenavedornon.fr
Directeur de la publication : Patrick Pujol
Rédacteur en chef : Véronique Bolot
Collaboration rédaction : Dominique Charlassier, Virginie Piboyeux
Maquette/impression : Imprimerie municipale
Photos : Régis Hazenfus, stock photos
Photogravure : Hiéroglyphe
Imprimé à 14 000 exemplaires sur papier issu des forêts gérées durablement.
Dépôt légal à parution.

Un nouveau service !

Parce que les cimetières sont un lieu de mémoire, de méditation et de recueillement, la ville programme chaque année des travaux afin d'améliorer leur aménagement et l'accueil des usagers.
Depuis novembre 2011, le cimetière Saint-Martin est équipé d'une voiturette pour permettre aux visiteurs de se rendre sur les concessions familiales.
Ecologique et silencieux, ce véhicule électrique vient compléter le parc des véhicules électriques de la Ville. Si l'objectif premier demeure le transport des personnes âgées et celui des personnes à mobilité réduite, cette voiturette permet aussi d'annihiler la présence de voitures classiques dans les allées, notamment lors des Fêtes de la Toussaint, car elle est dotée d'un plateau pour le port des chrysanthèmes.
La conduite de ce véhicule est exclusivement assurée par les gardiens du cimetière.

Changement de jours de collecte des ordures ménagères et recyclables

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BORDEAUX
LA CUB

La CUB a décidé de modifier les jours de collectes des ordures ménagères, à la demande de la population. Concrètement, les jours de collecte sur Villenave d'Ornon sont désormais les suivants :

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
Pour les riverains actuellement collectés →	OM		REC		OM		
à compter du 6 février 2012 la collecte s'effectuera →	OM		REC	OM			

ou

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
Pour les riverains actuellement collectés →		OM		REC		OM	
à compter du 6 février 2012 la collecte s'effectuera →		OM	REC		OM		

OM : ordures ménagères (poubelles noires) REC : recyclable (poubelles vertes)

Cette adaptation est réalisée sans changement de fréquence de collecte qui est concentrée sur les cinq premiers jours de la semaine, sans modification importante des heures de passage des équipes de collecte. Ainsi le nombre de jour de stockage des ordures ménagères n'évolue pas non plus.

Recensement annuel de la population villenavaise en 2012

en partenariat avec l'Institut national de la statistique et des études économiques.

Votre participation est essentielle !

Du 19 janvier au 25 février, 1000 foyers villenavais vont être recensés par 5 agents recrutés par la municipalité et munis d'une carte officielle les accréditant dans leur fonction et vous permettant de leur réserver le meilleur accueil.

Mode d'emploi :

L'agent recenseur remettra aux foyers enquêtés deux questionnaires différents :

1. le premier comporte 15 questions relatives aux caractéristiques et au confort du logement. L'agent recenseur remet une « feuille de logement » par logement ;

le second, le bulletin individuel, comprend 25 questions s'articulant autour de l'âge, du lieu de naissance, de la nationalité, du niveau d'études et de l'activité professionnelle. L'agent dépose un bulletin individuel par personne vivant dans le logement.

Ces deux questionnaires sont accompagnés d'une notice d'information sur le recensement.

2. Vous lisez et remplissez les documents qui vous ont été remis.
3. L'agent recenseur fixe avec vous un rendez-vous pour les récupérer. Il vous aide à les remplir si vous le souhaitez.

Le recensement est un acte civique, c'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête et il est important que les personnes enquêtées y répondent avec exactitude.

Pour obtenir des renseignements, vous pouvez contacter le service Relations avec le public au 05 56 75 69 02 ou 05 56 75 69 03 ou sur www.le-recensement-et-moi.fr

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement, c'est obligatoire.

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16e anniversaire. A cette occasion, les jeunes seront inscrits d'office sur les listes électorales.

La mairie vous remettra alors une « attestation de recensement » à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Communiqué de presse

Lundi 9 janvier les agents municipaux ont constaté un acte de vandalisme commis sur le solarium de la piscine. Dans la nuit du dimanche au lundi, les 10 arbres qui constituaient l'espace ombragé dédié l'été aux familles et situé près du parking et de la Direction d'Ornon, ont été purement et simplement sciés ainsi qu'un autre arbre près du beach volley.

Quelles peuvent être les raisons d'un acte aussi sauvage ?
Personne à ce jour n'a « revendiqué » cet abattage. La ville de Villenave d'Ornon condamne fermement cet acte de vandalisme inqualifiable. Les arbres n'ont pas à être l'enjeu d'actes aussi dépourvus de conscience, leur philosophie tient dans leurs racines, fortement ancrée dans les valeurs de la terre.

Le service urbanisme a déménagé

Auparavant situé au Bourg de Villenave d'Ornon, le service aménagement du territoire et urbanisme a investi une partie des locaux de la CUB, 15 rue Yvon-Mansencal depuis le 9 janvier dernier.

Petit rappel sur le rôle du service aménagement du territoire-urbanisme :

• Il planifie et gère l'aménagement du territoire en vue d'assurer une organisation et une utilisation efficace du territoire et de répondre aux besoins de la collectivité.

• Il veille à l'application des règlements d'urbanisme, à l'émission des autorisations d'urbanisme

• Son travail porte sur l'aménagement du territoire, sur l'organisation du bâti et des activités économiques, la répartition des équipements (services publics), et d'une manière générale sur la morphologie de la ville et l'organisation des réseaux qui la composent.

Son rôle d'information des administrés et des commerçants sur les démarches et réglementations applicables :

• Instruction des permis de démolir et de construire, des déclarations préalables de travaux, des permis d'aménager et des certificats d'urbanisme de simple information et opérationnel,

• renseignements divers liés au droit des sols,

• Infractions au code de l'urbanisme,

• Suivi des conformités et des travaux.

• Il coordonne le Plan local d'urbanisme (PLU) : le service suit, en collaboration avec la CUB, les évolutions du PLU et fait remonter les questions locales.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

lundi de 8 h 45 à 16 h 30
mercredi de 8 h 45 à 16 h 30
vendredi de 8 h 30 à 16 h
fermeture au public les mardi et jeudi
+ d'infos au 05 56 75 69 63

Inscriptions scolaires 2012-2013

du lundi 20 février au jeudi 12 avril

Lundi : 9 h - 12 h
Mardi : 14 h - 18 h 30
Mercredi : 9 h - 12 h
Jeudi : 14 h – 16 h 30
Pas d'accueil le vendredi
Samedi : 9 h - 12 h
(les samedis 25 février, 3 mars, 10 mars,17 mars, 24 mars, 31 mars)

Les pièces à fournir :

Photocopies :
- **livret de famille**
- **justificatif domicile (moins de 3 mois.)**

Les nouveaux arrivants peuvent retirer leur dossier en mairie. Pour les élèves fréquentant déjà les écoles villenavaises, le dossier 2012-2013 vous parviendra par le biais de l'école.

Services concernés :

enseignement, régie multi-services, petite enfance et transports.

l'agenda de février

saison culturelle 05 57 99 52 24

LE SIPHON par Petit théâtre de pain

Mardi 7 à 20 h 30 – Le Cube

« Le Siphon » est une cocotte sans soupape qui explose. C'est l'histoire d'un chauffeur de métro qui refuse obstinément de changer de ligne, d'une fille qui tue pour donner du sens à la mort de son père, d'un ancien taulard qui fait du crochet, d'une prostituée amoureuse, d'un commissaire qui ne cherche pas grand-chose, d'amours instables et de chiens tout droit sortis des enfers. . .

DIAPHANIE, OU LES MEMOIRES D'UNE FEE

Théâtre d'objets et de marionnettes par **Barbara Mélois**

Mercredi 15 à 15 h – Le Cube

Entre poésie et modernité, ce spectacle raconte l'histoire d'une fée farfelue et rigolote qui remplie ses missions avec un drôle de style. En osmose avec le décor de lumière et d'eau qu'elle a créé, Barbara Mélois transpose avec délectation l'histoire de Cendrillon.

AFRO GUINGUETTE apéro-concert

Vendredi 17 à 19 h 30 – Centre socioculturel

Afro guinguette, c'est un quatuor hétéroclite qui met à l'honneur le mélange des genres et la diversité culturelle. Sur des textes en français et en wolof, les univers résolument guinguette, manouche, rock, jazz, musette, reggae s'entremêlent et donnent ce répertoire unique d'une musique festive qui fait bouger les cœurs et les esprits.

YVES DUTEIL en concert

Samedi 25 à 20 h 30 – Le Cube

Scrutateur de son époque, témoin d'un monde en perpétuelle évolution, poète tendre et parfois visionnaire, amoureux de l'amour, Yves Duteil, dont les chansons d'hier et d'aujourd'hui parlent au cœur et à l'âme de plusieurs générations, perpétue l'héritage, intact dans nos mémoires, des grands anciens...

Don du sang

salle Daguin le **21 février** de 10 h à 19 h

Rencontres

« ÊTRE PARENFANT »

au home Marie-Curie

Ces rencontres sont organisées pour les personnes aidants leurs parents âgés, soit qu'ils sont en maison de retraite, médicalisée ou non, soit encore chez eux. Ce groupe de parole est donc ouvert à tous les Villenavais.

Les **mardis 14 février, 20 mars, 17 avril** à 17 h 30.

Rencontres co-animées par Claire Lagarde, psychologue l'ehpad et Marc Floran, psychologue de la mairie de Villenave d'Ornon.

« PAROLES D'HOMMES »

Pour les jeunes pères ou futurs papas.

mercredi 15 février à 20 h 30

Centre social Bagatelle, entrée par la rue Sévenne coté Talence.

Recherche famille d'accueil !

Des Etats-Unis, des Pays-Bas, d'Australie, du Brésil ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce au Centre d'échanges internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre, quelques mois au collège ou au lycée pour apprendre le français et découvrir notre culture.

Le CEI cherche des familles prêtes à accueillir ces jeunes âgés de 15 à 18 ans durant cette scolarité. Ils adorent parler français et ont des intérêts divers tels que la musique, le cinéma, la natation, le football ou encore la danse.

« Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir ». Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Rens : Géraldine MILON LEROY
25 Avenue de la République
33380 MIOS
Tel : 05 56 26 10 53 ou au 06 60 27 92 92

le coin des Assos

février

DÉFI CLUB DU BASKET
Dimanche 5 à 15 h, **Gymnase Nelson-Paillou**
Championnat de France Féminine Villenave/ Talence avec animation de la Banda Léo
Saint-Delphin Basket 05 56 37 80 68

SALON DES COLLECTIONNEURS
Samedi 11 de 14 h à 18 h et **dimanche 12** de 10 h à 18 h - **Espace d'Ornon - Asco 06 99 50 26 20**

EXPOSITION AUTOS-MOTOS
dans le cadre du salon
Samedi 11 de 14 h à 19 h / sur inscription : Les Belles Américaines 05 56 37 34 14

CONCOURS AQUITAIN DE DANSE
Samedi 11 et dimanche 12 - Le Cube
Association Présence 05 56 87 56 64
(le mardi matin)

STAGE DE FORMATION BAFA
Du 11 au 18 - Salle Jacques-Brel
CPCV Aquitaine 09 77 62 49 05

LOTO FAMILIAL
Dimanche 12 à 14 h 30 - **salle Daguin**
Conféd. syndicale des Familles 05 56 87 06 63

CROSS pour les enfants à partir de 6 ans, les adultes et les familles
Samedi 18 à 14 h - **Espace d'Ornon**
Buvette/gâteaux/crêpes durant les épreuves.
Club athlétique villenavais 05 56 87 42 05 ou 06 81 00 00 21
clubathletiquevillenave.over-blog.net

THE DANSANT BORDELAIS
avec l'Orchestre Lucien Morin
Dimanche 19 à 14 h 30 - **le Cube**
(entrée avec pâtisserie & boisson)
Les décorés du Travail 05 56 87 29 59

ATELIER D'ARCHITECTURE POUR TOUS
« Construire une cathédrale gothique »
Lundi 20 à 18 h 30 - **château de Sallegourde**

VISITE DE LA CITÉ FRUGÈS
Samedi 18
Les Amis de Villenave d'Ornon 05 56 87 26 15
architecture.amenagement@wanadoo.fr

LOTO ASSOCIATIF
Samedi 25 à 20 h 30 - **salle Daguin**
ACPG-CATM-TOE et veuves 05 56 87 30 07

ACTIVITES DU TEMPS LIBRE :
•Jeu de cartes : **jeudi 2** et jeudi **16** de 14 h à 17 h
•Soirée Crêpes : **samedi 4**
•Soirée Bowling et gastronomie : **jeudi 9**
•Spectacle de théâtre : **Vendredi 24**
Théâtre de Bordeaux
Temps Libre de Villenave 05 56 87 82 03

début mars

LOTO ASSOCIATIF
Samedi 3 à 20 h - **salle Daguin**
Association loisirs Sarcignan 06 07 13 93 96